

Assemblée générale des membres de l'Association des propriétaires et des amis d'Etretat.

# Non à la résidence hôtelière

**C**rée il y a 85 ans, l'Apade (Association des propriétaires et amis d'Etretat) a pour buts de resserrer les liens entre les propriétaires d'Etretat et des communes voisines; ainsi qu'entre les résidents et les estivants; de concourir à améliorer l'environnement; de sauvegarder la qualité de vie d'Etretat et de sa région. Actuellement, elle compte 250 familles membres. Pour une meilleure efficacité et afin de distribuer les tâches, le conseil est réparti en commissions.

Lors de l'assemblée générale qui s'est tenue dernièrement, étaient inscrits à l'ordre du jour le renouvellement du conseil, la présentation du rapport moral et financier. Conformément aux nouveaux statuts, Patrick Hordé, président sortant, s'est représenté pour deux nouvelles années. Le bilan de l'année écoulée a été dressé.

## Port méthanier

Une action très importante a été menée et Jean-Claude Hallevy a suivi l'intégralité des réunions de débat public. Toutes les autorités (mairie, Département, Région, ministères, Premier ministre jusqu'au président de la République) ont été interpellées. A la majorité, le conseil a voté contre et a réaffirmé sa position auprès des différentes autorités.

## Résidence hôtelière sur la commune du Tilleul

Après avoir pris connaissance du dossier, le conseil a voté contre à une large majorité car il est indispensable de relever la qualité du tourisme à Etretat et ce n'est pas ce projet qui y contribuera. Point positif souligné



Patrick Hordé a présenté les actions menées durant l'année

par le président : l'implication de la nouvelle municipalité à vouloir faire bouger les choses.

## Circulation et stationnement

L'Apade s'associe à la démarche de cette commission mise en place par la municipalité. L'association a fait part de ses inquiétudes concernant la circulation avenue Damilaville et a proposé à la mairie une solution d'attente qui consiste à

poser une sorte de pont provisoire permettant une circulation alternée. Celle-ci ayant un coût a été repoussée.

## Le livre blanc

A l'occasion des élections municipales, il a été réalisé un livre blanc d'où sont ressorties quatorze questions soumises à chacune des listes. Leurs réponses ont fait l'objet d'un bulletin spécial.

## En savoir plus...

**Site internet et bulletins** - Il est rappelé que l'association édite quatre bulletins dans l'année dans lesquels sont retranscrites toutes les informations que l'on retrouve également sur le site [www.etretat-apade.fr](http://www.etretat-apade.fr)

**Projet** - Le conseil a un projet qui lui tient à cœur : la création d'un grand prix Apade qui mettrait en avant Etretat et récompenserait les réalisations d'individus, d'associations ou de collectivités.

**Rapport financier** - L'exercice

2007-2008 se termine par un déficit modéré de 338,03 euros. Le bilan au 30 juin présente un actif de 13 012,34 euros.

La cotisation pour l'année reste fixée à 27 euros. Le président souligne qu'à sa grande satisfaction, l'association était dans une période d'implication bien plus forte.

**Conseil** - Patrick Hordé : président ; Tanguy Vicaire : vice-président ; Antoine Ernoul-Dairaine : vice-président et trésorier ; Bernard Henry : secrétaire